



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11215>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 26-11215

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-2852

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Sarthe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22720002900014

Ville : Le Mans

Code postal : 72072

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 72

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT ET AU RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA GENDARMERIE DE MAMERS (72600)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71210000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : A titre indicatif, les prestations devraient débuter en mars 2026. Il est possible de se rendre sur le site (voir R.C. Art.8) Coût prévisionnel des travaux : 2.000.000 euro(s)
HT Contenu de la mission M.O. : Base : APS-ADP-PRO-AMT-DET-VISA limité-AOR Complémentaires : DIA-OPC-EXE partiel Le marché sera conclu avec : - un architecte DPLG ou HMNOP ; - un économiste de la construction ; - un coordinateur OPC : - du/des Bureau(x) d'études comprenant les compétences : Fluides (CVC), Electricité (Courants forts/courants faibles/SSI), études d'éclairage, acoustique et alarme intrusion. Le mandataire sera l'architecte. Il n'y a pas d'exclusivité pour les bureaux d'études qui peuvent répondre en tant que co-traitants de plusieurs groupements. Pour le coordinateur OPC, la personne choisie pour effectuer cette mission ne pourra pas être l'architecte en charge du projet : il est demandé à ce qu'une personne distincte assure la mission OPC

Critères d'attribution : Valeur technique (voir détail dans le règlement de consultation) : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/02/2026 à 11h30, lire 16/02 /2026 à 11h30

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2026